

**Nouvelles modalités de diffusion du guide  
« droits et obligations du stagiaire »  
Et  
Modalités de diffusion d'un nouvel outil :  
« je suis stagiaire de la formation professionnelle »**

Vous allez trouver ci-joint :

**Le guide « droits et obligations du stagiaire »** qui vient d'être réédité sous une nouvelle forme plus claire. Il contient, comme vous en aviez l'habitude, toutes les informations nécessaires sur les droits et les obligations à rappeler aux stagiaires de la formation professionnelle que vous accompagnez.

Attention, ce document est désormais réservé aux professionnels de l'accompagnement des stagiaires et ne doit plus être diffusé à l'ensemble des stagiaires comme auparavant.

**Un nouvel outil : « je suis stagiaire de la formation professionnelle »**

Ce document est le fruit d'une réflexion concertée ayant pour objectif de mieux répondre aux besoins essentiels de tous les stagiaires qui entrent dans un parcours de formation (SPRF S1, S2, autres programmes financés par le Conseil régional).

Il se veut contenir, de façon simplifiée et claire, l'essentiel des informations à leur intention.

Il doit être remis largement à l'ensemble des personnes que vous accompagnez avant leur entrée en formation.

Ce document est téléchargeable et imprimable sur le site du Conseil régional ([www.franche-comte.fr](http://www.franche-comte.fr)), sur la plateforme collaborative, sur l'extranet « prescripteurs », sur le site d'Efigip ([www.efigip.org](http://www.efigip.org)) ainsi que sur le portail « orientation, formation, emploi » ([www.orientation-formation-emploi.org](http://www.orientation-formation-emploi.org)).

**Pour toute remarque ou demande de renseignement, contactez  
le Service Information de la Direction de  
la Formation tout au long de la vie  
([information.dftlv@franche-comte.fr](mailto:information.dftlv@franche-comte.fr))**